

INFORMATIONS CORONAVIRUS

COVID-19

Lettre d'information N°8 du 22 mai 2020

Le bilan du COVID-19 en Vaucluse et en région PACA au 22 mai 2020 :

- 16 625 Personnes testées positives au coronavirus covid-19 en région PACA
- 28 Personnes hospitalisées en Vaucluse dont 0 personne en réanimation en Vaucluse
- 224 Personnes sont sorties de l'Hôpital et ont pu regagner leur domicile
- 41 Personnes décédées dont 35 en établissement hospitalier et 6 en EHPAD



Vie Pratique :

- ➔ Rappel des principes généraux de l'isolement liée à la contamination du virus : <https://bit.ly/3gftCWs>
- ➔ Point de situation covid-19 permettant d'adapter son quotidien selon sa situation professionnelle, physique, départementale : <https://bit.ly/2zPN37A>
- ➔ Le Gouvernement annonce la commande de plus d'un milliard de masques sanitaires fabriqués en France : <https://bit.ly/3ea0huV>
- ➔ La déclaration de revenus est automatique pour deux tiers des usagers, retrouvez toutes les infos sur : <https://bit.ly/2zOrlAR>
- ➔ Dans le cadre de l'urgence sanitaire, les automobilistes confinés n'ayant pu réaliser leur contrôle technique se voient accorder un délai de tolérance jusqu'au 23 juin : <https://bit.ly/2TEjbst>
- ➔ Retrouvez toutes les informations concernant la stratégie de « contact tracing » : <https://bit.ly/2zF0mI0>
- ➔ Démarrage de la plateforme de services d'échange et de collaboration « apps.education.fr » à destination des enseignants, permettant de regrouper l'ensemble des services gratuits pour faciliter le travail à distance : <https://bit.ly/3e0ymgP>
- ➔ Groupe de travail de Meseberg : La France et l'Allemagne placent la protection climatique au cœur de l'après crise du COVID-19 : <https://bit.ly/2AMd8oC>
- ➔ Élections municipales : réouverture de la consultation des listes d'émargement du premier tour pour l'ensemble des communes: <https://bit.ly/3cQ8UKz>
- ➔ Les abattoirs ayant été identifiés comme des lieux de transmissions potentiels du Covid-19, trois grandes opérations de dépistage sont donc organisées dans les abattoirs de Vaucluse : <https://bit.ly/2zePocf>

Mesures de déconfinement :

- ➔ Retrouvez la stratégie locale de déconfinement <https://bit.ly/3du1rAR> + <https://bit.ly/2AdoKke>
- ➔ Stratégie de déconfinement : les actions des médecins et de l'Assurance maladie : <https://bit.ly/2LLKA0J>
- ➔ Téléchargez l'attestation dérogatoire pour les déplacements de plus de 100km : <https://bit.ly/2WRPIW0>

Solidarité :

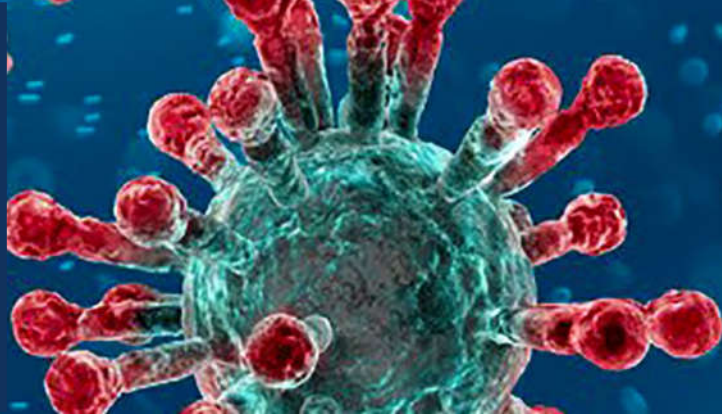
- ➔ Appel à projet national par le fonds national pour la démocratie sanitaire visant à soutenir des actions contribuant à la transformation du système de santé: <https://bit.ly/3e94KxX>
- ➔ Lancement d'une plateforme de dons déductibles d'impôts, au profit des associations et clubs sportifs de votre choix : <https://bit.ly/3cLLJRS>
- ➔ Cartographie des montants attribués dans le cadre du fonds de solidarité projetés au niveau départemental et régional avec une ventilation par secteur d'activité, structure juridique et tranche d'effectifs : <https://bit.ly/36r4PKN>
- ➔ Mise en place d'une plateforme permettant aux entreprises de faire de don d'ordinateurs à l'Aide Sociale à l'Enfance la plus proche et permettre ainsi aux enfants d'avoir accès à du contenu éducatif. <https://bit.ly/2yjWsE7>
- ➔ **N'oubliez pas la plateforme de mobilisation de réserve civique en vous rendant sur jeuxaider.gouv.fr pour soutenir le secteur associatif : <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr>**



- ➔ Retrouvez la vidéo Facebook du 19 mai avec le préfet de Vaucluse, la directrice départementale de l'ARS et le directeur académique des services de l'Education Nationale dans un échange en direct avec les internautes <https://bit.ly/3bSwRH>

INFORMATIONS CORONAVIRUS

Retrouvez aussi toute l'info du gouvernement sur le **COVID-19**
<https://bit.ly/2URXoYz>



COVID-19 : Point de situation économique

Activité partielle au 15 mai 2020	Fonds de solidarité au 12 mai 2020	Prêt Garanti par l'Etat au 30 avril 2020	Report des échéances sociales au 3 mai 2020	Mesures à caractère fiscal au 15 mai 2020
40,8 millions d'€ (montant payé)	35,4 millions d'€	540 millions d'€ accordés	108 millions d'€ de report de cotisation à l'échéance du 15/04	10,3 millions d'€ de report d'échéancier IS ou TS & TVA
62 448 salariés placés en activité partielle	16 541 entreprises bénéficiaires	4 347 entreprises soutenues	30 414 établissements	1 309 demandes effectuées
12 940 demandes déposées	2 142 € en moyenne par entreprise	124223 € en moyenne par bénéficiaire		

CONTACTS

- **DDFIP de Vaucluse** : ddfip84.pgp.actioneconomique@dgfip.finances.gouv.fr
- **CCI Vaucluse** : 04 90 14 10 32 / celluleappui@vaucluse.cci.fr
- **CMAR** : 09 800 806 00 / assistance84@cmar-paca.fr
- **CRA PACA** : 04 42 17 15 00 / contact@paca.chambagri.fr
- **URSSAF** : 39 57 (Employeur & professionnel libéral) / 36 98 (Indépendant, artisan, commerçant)
- **Banque de France** : 0 810 00 12 10 / mediation.credit.84@banque-france.fr

L'espace des professionnels :

➔ Dispositif de soutien au secteur du tourisme, via la plateforme « <https://www.plan-tourisme.fr> » pour chaque entreprise identifie aides dont elle peut bénéficier.

➔ Foire aux questions sur le télétravail et le déconfinement pour aider les entreprises et les salariés dans cette organisation du travail : <https://bit.ly/3cvqKCH>

➔ Fonds de solidarité de 1 500€, vous avez jusqu'au 31 mai pour déposer votre demande d'aide pour déposer votre demande du mois d'avril sur votre espace particulier : <https://bit.ly/2AFxqzW>

➔ « Le report du paiement des loyers est-il conditionné à l'accord du bailleur ? », retrouvez la vidéo explicative sur : <https://bit.ly/2ADJGRs>

➔ Plan tourisme : 50 millions d'euros d'allègement supplémentaire de trésorerie en faveur du transport routier de voyageurs, du secteur des cars et bus touristiques : <https://bit.ly/3ef6fe3>

➔ Plan tourisme, entre le mois de mars et de juin les TPE et PME seront exonérés de leurs cotisations pendant la période de fermeture ou de très faible activité : <https://bit.ly/2TmvvXJ>

➔ Déploiement du dispositif « Objectif reprise » proposant des conseils et un appui gratuit pour favoriser la reprise ou la continuité de l'activité en combinant bonnes conditions de travail et performance: <https://bit.ly/3e4ke69>

La veille juridique, pour aller plus loin:

➔ **Décret n° 2020-618** du 22 mai 2020 complétant le décret n° 2020-548 du 11 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire <https://bit.ly/2LVCON4>

➔ **Décret n° 2020-617** du 22 mai 2020 complétant le décret n° 2020-548 du 11 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire <https://bit.ly/3bYd6Hd>

➔ **Ordonnance n° 2020-596** du 20 mai 2020 portant adaptation des règles relatives aux difficultés des entreprises et des exploitations agricoles aux conséquences de l'épidémie de covid-19 <https://bit.ly/2M68rsh>

➔ **Décret n° 2020-607** du 20 mai 2020 portant dérogation au principe de suspension des délais en matière d'habitat indigne pendant la période d'urgence sanitaire liée à l'épidémie de covid-19 : <https://bit.ly/2LTFob8>

➔ **Décret n° 2020-583** du 18 mai 2020 portant adaptation temporaire de dispositions réglementaires relatives à la chasse pendant la crise sanitaire liée au covid-19 <https://bit.ly/3gjuUuVa>

➔ **Décret 2020-548** prescrivant les mesures générales pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire : <https://bit.ly/2yW6MIM>